

de recevoir les réfugiés et de les diriger vers leurs communes ou leurs foyers respectifs. Le déplacement des réfugiés vers ces camps permettrait aux pays d'asile de commencer à fermer les camps aménagés sur leur propre territoire.

J'ai eu l'occasion, au cours des derniers jours, de me rendre dans des camps et des centres d'accueil temporaires où vivent les victimes des conflits ayant déchiré la région. N'oublions jamais les visages de ces personnes innocentes et effrayées, de ces femmes, de ces hommes, de ces aînés et, surtout, des enfants. Dans nos délibérations ici, au Burundi, nous devons reconnaître que rien n'importe davantage que d'assurer ces victimes et tous les autres citoyens de la région qu'ils y ont tous effectivement un avenir rempli de paix, d'espoir et de prospérité. Concentrons notre attention sur ce thème primordial et faisons en sorte qu'il inspire nos délibérations au cours de cette conférence qui constitue un excellent point de départ.

Merci.